

## ANNONCE

### MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE REALISATION DE TRAVAUX V.R.D. – QUARTIER DE LA COMMUNE

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès  
- BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Réalisation de travaux de Voirie Réseaux Divers dans le cadre de la réhabilitation du quartier de la Commune pour les rues Francis Yard, des Belges, Charles Capelle et Binche.

**L'estimation provisoire des travaux est chiffrée à 1 500 000,00 Euros H.T.**

**Mode de passation :** Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles passé en application de l'Article 28 du Code des Marchés Publics, c'est une procédure adaptée.

**Mode de dévolution :** ce marché n'est pas alloti.

**Variante :** non autorisées

#### MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE :

Phase 1	☐ APD :	Etudes d'avant-projet
	☐ PRO :	PROJET
	- ACT	Assistance pour la passation des contrats de travaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase DCE comprenant dossier de consultation des entreprises et détail quantitatif et estimatif confidentiel</li> <li>• Phase analyse des offres, y compris les questions réponses aux entreprises sur la teneur de leur offre et le rapport d'analyse.</li> </ul>
Phase 2	- VISA	Visa des plans d'exécution réalisés par les entreprises
	- DET	Direction de l'exécution des contrats de travaux (entreprises et concessionnaires)
	- AOR	
	- GPA	Assistance à la réception et pendant la période de garantie et de parfait achèvement
	- DOE	Fourniture du Dossier des Ouvrages Exécutés

**Délais de réalisation :** le délai de réalisation est à préciser par le candidat dans l'acte d'engagement pour chacune des missions.

#### Planification des travaux :

Il est à noter que la phase 2 se décomposera en deux tranches :

- une première tranche de travaux sera réalisée : structure et réseaux (avant construction Dialogue).
- une période d'interruption de 18 à 24 mois pour la réalisation des travaux de construction.
- une seconde tranche interviendra vers la fin de la construction réalisée par Dialogue.

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date de remise des offres.

#### Modification de détails au dossier de consultation :

La Ville de MAROMME se réserve le droit d'apporter, au plus tard, **cinq jours** avant la date limite fixée pour la remise du pli, des modifications au dossier de consultation. Les entreprises devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever la moindre réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise du pli est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **Critères d'attribution :**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des Marchés Publics. Le critère de choix retenu sera l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères de jugement étant classés dans l'ordre décroissant suivant et pondérés comme suit :

1° **Prix : 50 %**

2° **Mémoire technique : 50 %**

- Compétences, capacités, qualifications 20 %
- Planning 15 %
- Respect du cahier des charges 5%

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

### **Elimination des candidats :**

Lors de l'ouverture des plis, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces mentionnées au présent C.C.P.
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- **candidats n'ayant pas renseigné la totalité des informations demandées à l'Acte d'engagement..**

### **Obtention et remise des offres :**

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Secrétariat Général, Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées :

- sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (Onglet *Pratique* - Rubrique *Marchés publics*)
- sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

**Date limite de remise des offres : le 28 novembre 2014 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

***NE PAS OUVRIR, Offre « Marché de Maitrise d'œuvre - Travaux VRD, Quartier La Commune'' »***

et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

### **DEMATÉRIALISATION :**

**le 28 novembre 2014 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé**

Le D.C.E. peut être téléchargé sur : <https://marchespublics.adm76.com>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse. (Il est précisé que le retrait des documents électroniques n'oblige pas le soumissionnaire à déposer électroniquement son offre.)

**La Copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée.

**Pièces justificatives à produire :** Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux.

**NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6 et NOTI 2 téléchargeables gratuitement.**

Les pièces constitutives de l'offre sont les suivantes :

- ✓ Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC6, NOTI 2.
- ✓ Attestations URSSAF.
- ✓ Extrait K bis.
- ✓ Attestation d'assurance en cours de validité.
- ✓ R.I.B ou R.I.P.
- ✓ Le présent Cahier des clauses particulières, paraphé, signé.
- ✓ Mémoire technique :
  - Un mémoire développant tous les points abordés au présent Cahier des charges.
  - Tout document permettant d'apprécier les capacités professionnelles souhaitées (expériences, compétences....).
  - Un certificat de qualification et d'habilitation (copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes. Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise).
  - Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (des deux dernières années).
  - Planning d'exécution prévisionnel.
  - le programme de l'opération et les documents qui lui sont annexés, les plans (avant projet, réseaux, projet définitif) paraphés.

**Unité monétaire :** L'Euro.

**Rédaction du marché :** en langue française.

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

• Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**  
**Tél. : 02 32 82 22 03      Télécopie : 02 32 82 22 28**  
**E - Mail : [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)**

• Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux**  
**Tél. : 02 32 82 22 03      Télécopie : 02 32 82 22 28**  
**E - Mail : [patrick.gresel@ville-maromme.fr](mailto:patrick.gresel@ville-maromme.fr)**

**Date d'envoi du présent avis :** Le 6 novembre 2014